



**Mental  
Health  
Europe**

Equal rights.  
Better mental health.  
For all.

Décembre 2023

# Lignes directrices pour La co-création dans le domaine de la santé mentale



## Remerciements

Nous remercions les membres de la Task Force Santé Mentale Europe sur la co-création qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'élaboration de cette boîte à outils : Catherine Brogan (Mental Health Ireland), Aisling Culhane (Horatio European Psychiatric Nurses), Indrė Giedrė Gegeckaitė (Mental Health Perspectives, Lituanie), Kristijan Grđan (Susret, Croatie), Alexandra Luisa Rinaldi et Sofia Redaelli (Fondazione Progetto Itaca, Italie), Manuel Pascal Stadtmann (Centre de compétences en santé mentale - OST - Haute école spécialisée de Suisse orientale), Andrej Vrřanský (Ligue pour la santé mentale Slovaquie).

Nous remercions également le personnel de Santé Mentale Europe : Liuska Sanna et Joseph O'Sullivan, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont aimablement accepté d'apporter leur témoignage.

Clause de non-responsabilité : Ce document a été traduit de l'anglais à l'aide d'un programme de traduction automatique et l'exactitude de la traduction n'est pas garantie.

## Clause de non-responsabilité

Ce matériel est destiné à aider toutes les parties prenantes - individus et organisations - dans leurs efforts de co-création en matière de santé mentale. L'utilisation de ces documents doit être accompagnée d'une mention officielle de la source. Aucun de ces documents ne peut être modifié ou adapté sans l'autorisation écrite expresse de Santé Mentale Europe.

Décembre 2023, Santé Mentale Europe

## Table des matières

Contexte et objectif des lignes directrices .....	3
Un mot sur la langue .....	4
À qui s'adressent ces lignes directrices ? .....	6
Pourquoi co-créer dans le domaine de la santé mentale ? .....	12
La perspective des droits de l'homme .....	13
Les avantages de la co-création.....	15
Approche de co-création de Santé Mentale Europe.....	23
Qu'entend-on par co-création ? .....	23
Traduire les principes en pratique.....	24
Pratiques prometteuses et bonnes pratiques.....	29
Exemples de bonnes pratiques.....	29
Outil d'évaluation des pratiques de co-création .....	40

## Contexte et objectif des lignes directrices

L'approche de la co-création de Santé Mentale Europe consiste en un cadre complet visant à soutenir l'autonomisation des diverses parties prenantes - personnes ayant une expérience vécue, praticiens, universitaires, organisations non gouvernementales, responsables politiques et décideurs - et fournissant des idées, des outils pratiques et des bonnes pratiques pour un engagement efficace dans la co-création en matière de santé mentale.

Notre approche de co-création s'inscrit dans la vision de la santé mentale dans le contexte du **cadre des droits de l'homme** et du **modèle psychosocial**. À Santé Mentale Europe, nous nous alignons sur la définition de la santé mentale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : *"un état de bien-être dans lequel chaque individu réalise son propre potentiel, peut faire face au stress normal de la vie, peut travailler de manière productive et fructueuse, et est capable d'apporter une contribution à sa communauté"*<sup>1</sup>. La santé mentale doit être considérée dans sa globalité, comme un continuum allant de la bonne santé mentale au handicap psychosocial.

Le "handicap psychosocial" est un terme internationalement reconnu, inscrit dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD). Il est utilisé pour décrire l'expérience des personnes souffrant de problèmes de santé mentale qui, en interaction avec diverses barrières sociétales, peuvent les "handicaper" et entraver la réalisation de leurs droits et leur pleine participation à la société. Cette perspective reconnaît que tout individu peut évoluer sur ce continuum à n'importe quel moment de sa vie. Selon l'approche des droits de l'homme, elle implique également que les personnes souffrant de handicaps psychosociaux sont des "sujets de droits" plutôt que des "objets de soins".

Le modèle psychosocial aborde les questions de vulnérabilité accrue aux problèmes de santé mentale découlant de déterminants socio-économiques tels que la pauvreté, l'isolement social, l'inégalité, la stigmatisation et la discrimination. L'évolution des connaissances sur ces sujets montre comment l'adoption d'une approche de la santé mentale fondée sur les droits de l'homme peut contribuer à la réalisation du droit fondamental à la santé et à l'élimination des barrières sociétales qui conduisent à l'incapacité psychosociale.

---

<sup>1</sup> OMS, <https://www.who.int/data/gho/data/major-themes/health-and-well-being>

La co-création dans le domaine de la santé mentale, lorsqu'elle est comprise et mise en œuvre de manière cohérente, est propice à la mise en place d'initiatives, de services et de pratiques qui respectent les droits de l'homme liés à la santé mentale et aux handicaps psychosociaux et qui prennent en compte les déterminants socio-économiques en plus des expériences de vie personnelles. En effet, la co-création place le pouvoir entre les mains des participants, valorisant de la même manière les diverses expertises. Cette approche dépasse les simples cases à cocher ; elle est la pierre angulaire de politiques et de pratiques efficaces en matière de santé mentale. La co-création n'est pas seulement une question de résultats ; c'est un voyage dynamique de croissance et de découverte, qui intègre le changement tout au long du processus.

Ces lignes directrices sur la co-création en santé mentale complètent la **boîte à outils de Santé Mentale Europe : La co-création en santé mentale**, qui fournit des principes fondamentaux, **une** méthodologie de formation et des outils de planification et d'évaluation. La boîte à outils est disponible [sur notre site web](#). Les lignes directrices expliquent comment la co-création peut profiter à divers groupes de parties prenantes et individus ; elles proposent des témoignages d'acteurs qui se sont engagés dans le processus de co-création, ainsi que des exemples de bonnes pratiques de co-création dans le domaine de la santé mentale dans différents contextes.

Les lignes directrices ont été élaborées par le groupe de travail sur la cocréation de Santé Mentale Europe, composé d'experts par expérience, de défenseurs, d'acteurs de la santé et des soins sociaux, d'éducateurs et de chercheurs qui ont contribué à tous les aspects de l'élaboration des lignes directrices dans le véritable esprit de la cocréation. Il s'agit d'un document évolutif qui sera révisé à l'avenir afin d'y intégrer de nouvelles idées, des apprentissages, des pratiques prometteuses et des bonnes pratiques. La co-création étant une approche dynamique, les lignes directrices sur la co-création doivent elles aussi évoluer pour refléter les nouvelles données et, en fin de compte, répondre aux besoins. Nous encourageons donc toutes les parties prenantes à nous faire part de leurs commentaires et à contribuer aux témoignages et aux bonnes pratiques.

## Un mot sur la langue

Ces lignes directrices utilisent des termes qui reflètent l'approche de Santé Mentale Europe basée sur les droits de l'homme ainsi que notre adhésion au modèle psychosocial de la santé mentale. En outre, Santé Mentale Europe estime que les

mots peuvent guider le changement que nous voulons opérer. La façon dont nous parlons de la santé mentale et des personnes souffrant de problèmes de santé mentale peut blesser, discriminer et renforcer les stéréotypes négatifs, et la déstigmatisation dans le domaine de la santé mentale commence par l'utilisation de mots.

Nous recommandons donc au lecteur de se référer au glossaire de Santé mentale Europe intitulé "[Santé mentale : The Power of Language' - A glossary of terms and words](#)"<sup>2</sup> pour mieux comprendre certains des termes utilisés dans ces lignes directrices, découvrir leur signification et leur histoire et savoir pourquoi Santé Mentale Europe a décidé d'utiliser ces termes plutôt que d'autres.

---

<sup>2</sup> <https://www.mentalhealtheuropa.org/wp-content/uploads/2023/10/MHE-Glossary-of-terms-and-Definitions.pdf>

## À qui s'adressent ces lignes directrices ?

Ces lignes directrices s'adressent à toutes les parties prenantes qui jouent un rôle dans le domaine de la santé mentale, conformément à l'approche de Santé Mentale Europe qui consiste à aborder la santé mentale dans le cadre des droits de l'homme et du modèle psychosocial. Par conséquent, nous visons les parties prenantes de tous les domaines liés à la santé mentale ou ayant un impact sur celle-ci ; non seulement les soins de santé, mais aussi la protection sociale, l'économie, l'éducation, l'emploi, l'environnement, la migration, la culture, la recherche, pour n'en citer que quelques-uns.

Chaque partie prenante est susceptible d'être confrontée aux mêmes défis lorsqu'elle commence à appliquer une approche de co-création, car cela nécessite de remettre en question et de repenser les rôles ainsi que la culture et les méthodes de travail. Ce changement n'est pas facile, mais le revers de la médaille apporte des bénéfices et des avantages, comme le montrent les publications et comme le décrivent les témoignages et les bonnes pratiques inclus dans ces lignes directrices.

Nous décrivons dans cette section comment certains des principaux acteurs de la santé mentale peuvent tirer parti de la co-création dans leur propre travail et au profit des individus et des communautés qu'ils représentent et/ou avec lesquels ils travaillent. Il ne s'agit pas d'un aperçu exhaustif des parties prenantes, car toute initiative dans le domaine de la santé mentale mise en œuvre par le biais d'une approche de co-création doit procéder à sa propre cartographie complète et inclusive des parties prenantes à impliquer. Ce qui est certain, c'est que la co-création implique l'engagement actif d'un large éventail de parties prenantes afin d'exploiter leur expertise et leurs contributions uniques, ce qui est essentiel pour garantir que les initiatives en matière de santé mentale sont centrées sur la personne, fondées sur des données probantes et adaptées à l'évolution des défis et des opportunités dans le paysage de la santé mentale.

Enfin, nous vous recommandons d'utiliser ces lignes directrices pour faire de la cocréation une méthode de travail au sein de votre organisation et d'étendre le processus de cocréation lorsque vous vous engagez dans des partenariats, des projets, des programmes et des développements de services externes.

**Décideurs et responsables politiques** L'élaboration des politiques est un processus intrinsèquement politique nécessaire à l'exercice des pouvoirs politiques

dans les systèmes démocratiques. Les décideurs et les responsables politiques font naturellement partie des groupes les plus influents dans le domaine de la santé mentale, car ils sont chargés de formuler les politiques de santé mentale, d'allouer les ressources et d'établir le cadre réglementaire qui régit le secteur. Trop souvent, ces décisions sont prises sans la participation adéquate des autres parties concernées, en particulier celles qui seront directement touchées. Parfois, même lorsque des consultations ont lieu, elles n'ont pas d'impact sur les résultats des processus politiques et décisionnels. Cela peut être dû à une approche symbolique ou à un manque de savoir-faire sur la manière de mettre en œuvre la participation de manière efficace.

La co-création dans l'élaboration des politiques suppose la production de politiques solides en mobilisant des ressources humaines et techniques pour impliquer les communautés et garantir la légitimité politique des résultats (Nabatchi et al. 2017). La cocréation peut accroître le capital politique des décideurs, ce qui présente des avantages significatifs pour le service public, les communautés et la population en général. Cependant, réunir de multiples parties prenantes est une tâche complexe et des asymétries apparaissent dans l'accès à ces initiatives en raison des différents degrés d'éducation, de revenu, de connaissance, d'intérêt et de pouvoir (Goulart & Falanga, 2022). Même lorsque la co-création est considérée comme un principe directeur dans l'élaboration des politiques, la participation des parties prenantes ne répond généralement pas aux critères d'une mise en œuvre réussie de la co-création. En effet, l'élaboration des politiques est un pouvoir qui appartient aux décideurs et qui est légitimé par le processus démocratique des élections. C'est pourquoi les parties prenantes à l'élaboration des politiques ont généralement un rôle consultatif, alors que les décisions sont prises uniquement par les décideurs politiques.

Pour que l'élaboration des politiques soit couronnée de succès grâce à la co-création, deux conditions doivent être remplies. Premièrement, les parties prenantes à l'élaboration des politiques doivent être conscientes des limites de tout processus politique en matière de participation et du fait que, souvent pour des raisons formelles (par exemple, dans les processus législatifs), la prise de décision reviendrait de droit aux représentants élus. Deuxièmement, les décideurs politiques doivent être prêts à partager leurs pouvoirs politiques avec toutes les parties prenantes sur un pied d'égalité. Cela signifie que non seulement ces parties prenantes participeront à l'orientation de l'élaboration d'une certaine politique, mais qu'elles seront également propriétaires de la politique elle-même. De cette manière, les politiques et les décisions publiques peuvent être fondées sur des preuves réelles et sur les besoins exprimés par les communautés. Cela évitera une construction

biaisée de l'élaboration des politiques et, par conséquent, les décideurs politiques devraient considérer la co-création non seulement comme un principe directeur, mais aussi comme un cadre méthodologique dans l'approche de l'élaboration de toute politique ayant un impact sur la santé mentale.

**Les experts par expérience et ceux qui les soutiennent** Les personnes ayant une expérience vécue des problèmes de santé mentale ainsi que les membres de leur réseau de soutien peuvent être considérablement renforcés par la co-création, ce qui concrétise la devise "Rien sur nous, sans nous". En raison d'un déséquilibre systémique des pouvoirs, la voix de ceux qui sont finalement touchés par les politiques et les modèles de soins liés à la santé mentale a tendance à ne pas être entendue. La co-création apporte leur perspective unique et indispensable à la table, où les récits personnels et l'expérience comptent et peuvent être au cœur de l'amélioration de leur qualité de vie et de celle de leurs pairs, y compris la réduction de la stigmatisation et de la discrimination.

*Miloš Šviderský - Personne ayant une expérience vécue,*

*Slovaquie*

*Miloš a participé à un vaste processus de co-création visant à repenser et à modifier la mise en place et la fourniture de services de santé mentale dans le pays.*

---

*"L'opportunité de participer à la co-création m'a donné le sentiment d'appartenir à quelque chose et de faire partie de quelque chose de plus grand et d'important parce que c'est ce qui aide les gens qui souffrent. J'ai eu l'occasion de rencontrer différentes personnes, de m'inspirer de leurs expériences personnelles et surtout d'éprouver le sentiment de ne pas être seule".*

---

Trop d'expériences d'implication symbolique ont découragé les experts par expérience de prendre leur juste place dans la prise de décision sur les politiques, les services et autres. Ces lignes directrices les aideront, ainsi que ceux qui les soutiennent, à mettre en évidence les avantages et les bénéfices de leur participation - en plus du fait que la participation est un droit humain fondamental - et, utilisées conjointement avec notre boîte à outils sur la co-création, elles

ouvriront la voie à une véritable inclusion significative de toutes les perspectives pertinentes dans le domaine de la santé mentale.

**Professionnels de la santé et de l'aide sociale** Il s'agit d'un groupe très large comprenant différents profils allant de la prestation directe de services à la gestion à différents niveaux des systèmes de santé et d'aide sociale, du niveau micro au niveau macro. Au cours des dernières décennies, diverses formes d'implication d'experts par expérience ont été mises en place dans les soins de santé (co-production, co-conception, etc.) avec différents degrés de réussite. Les professionnels de la santé et de l'aide sociale peuvent s'appuyer sur ces expériences en adoptant la co-création, élargissant ainsi l'éventail des parties prenantes avec lesquelles ils coopèrent pour évaluer, repenser et réorganiser la prestation de services au profit des utilisateurs existants et potentiels. Le processus de co-création permet de développer des solutions personnalisées pour le système de santé (Stock, C., Dias, S., Dietrich, T., Frahsa, A., & Keygnaert, I. 2021). Aucune procédure standardisée ne peut être utilisée de manière optimale pour adapter les nouveaux services de soins aux besoins et aux expériences vécues par les personnes, ainsi qu'aux exigences croissantes des services de santé et d'aide sociale, de manière flexible et efficace. Ces lignes directrices peuvent aider ce groupe à plaider en faveur d'un changement de culture, de pratique et de système auprès de leurs pairs, de leur hiérarchie et des autorités compétentes.

*Safia Akram - Personne ayant une expérience vécue et  
chef de projet pour les services de santé mentale au NHS,  
Royaume-Uni*

---

*"Je pense qu'il y a souvent des groupes d'universitaires et de professionnels, vous savez, avec un chapeau académique, de nombreuses qualifications, mais pourtant, à un niveau inférieur, ils ne sont pas capables de converser avec des individus en tant qu'êtres humains. Et je pense que cette dynamique de pouvoir entre parfois en jeu, automatiquement ou non, malheureusement... C'est donc cette dynamique de pouvoir qui fait que les personnes qui étaient auparavant exclues des services et qui ont eu de mauvaises expériences en matière de santé mentale ou d'aide sociale ou toute autre expérience avec le secteur statutaire impliqué, ne se sentent pas en confiance pour*

*s'exprimer devant ce public, parce qu'elles sont perçues  
comme plus puissantes, plus importantes...*

*Il y a donc une dynamique de pouvoir qui entre en jeu,  
mais dans la co-création, tout le monde est égal, ou  
devrait être égal, et je pense que c'est là que l'on obtient  
les meilleurs résultats. Ou devrait l'être, et je pense que  
c'est là que l'on obtient les meilleurs résultats".*

---

Grâce à leur travail, les **chercheurs et les universitaires** contribuent à l'élaboration de politiques, de pratiques et de programmes de prévention et de soins fondés sur des données probantes, ainsi que de lignes directrices en matière de traitement, entre autres. La co-création peut les aider à passer d'une perspective d'étude et d'enseignement sur l'expérience des personnes à une perspective d'enseignement, d'apprentissage et de recherche avec les personnes ayant vécu cette expérience. Cela permet de rapprocher la recherche et ses résultats des besoins des personnes ayant une expérience vécue ainsi que de la population générale en ce qui concerne la promotion de la santé mentale et la prévention. Elle peut également aider les professionnels de l'éducation à enseigner de manière plus inclusive et leur donner des outils pour réduire la stigmatisation qui entoure la santé mentale et les problèmes de santé mentale.

**La société civile** comprend des organisations très diverses qui jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation, la réduction de la stigmatisation, la défense des réformes de la politique de santé mentale et souvent la fourniture de services : associations communautaires, organisations de défense, centres de jeunesse et de sport, groupes de soutien, pour n'en citer que quelques-uns. La collaboration avec ces entités garantit que les efforts de co-création bénéficient de l'expertise et des idées de ceux qui sont profondément impliqués dans la communauté. Ces organisations sont généralement proactives et se font entendre pour faire connaître leur point de vue, même dans des circonstances complexes. Elles peuvent certainement faire bon usage des possibilités offertes par la co-création pour renforcer leur rôle et bénéficieront de l'utilisation de ces lignes directrices et de la boîte à outils à la fois en interne pour développer/accroître leurs propres capacités et en externe pour promouvoir une approche de co-création auprès d'autres parties prenantes.

*Andrej Vršanský - PDG, Ligue de la santé mentale,  
Slovaquie*

---

*"L'essence de notre projet de co-création était de créer un espace sûr et accepté lors de réunions publiques où les personnes ayant une expérience vécue, les proches, les professionnels, les représentants des autorités locales ou les personnes intéressées par le système et les services de soins de santé mentale pouvaient se rencontrer et discuter de leurs besoins, de ce dont ils n'ont pas besoin, de leurs problèmes, de leurs suggestions et donc de leurs idées sur la manière dont le système de soins de santé mentale devrait fonctionner et de cartographier ces expériences, suggestions et besoins. Nous avons pu atteindre ces objectifs".*

---

# Pourquoi co-cr  er dans le domaine de la sant   mentale ?

Reconnaissons-le, la co-cr  ation n'est pas facile et les arguments et les raisons de ne pas s'engager dans la co-cr  ation sont connus.  tre inclusif et impliquer toutes les parties int  ress  es sur un pied d' galit   demande du temps et un investissement en ressources. Pour beaucoup, il est plus simple de maintenir le statu quo, de continuer   travailler comme si de rien n' tait, sans remettre en question la n cessit   de changer la fa  on de faire les choses.

Les personnes souffrant de probl  mes de sant   mentale et de handicaps psychosociaux pourraient s'abstenir de s'engager en raison de l'autostigmatisation, de la peur d' tre discrimin  es ou d' tre impliqu  es de mani  re symbolique, du manque de temps et/ou de capacit     s'engager si c'est sur une base volontaire, des probl  mes d'accessibilit   et de leur  tat de sant  .

Un autre d fi est le manque de compr  hension de ce qui peut  tre fait dans le cadre d'une approche de co-cr  ation et de la mani  re de le faire. Les personnes et les organisations peuvent n'avoir aucune exp  rience pr  alable et  prouver des difficult  s   naviguer dans les cadres et les outils existants et   les utiliser dans la pratique au sein de leur secteur ou de leur environnement de travail.

Enfin, il se peut qu'il n'y ait pas suffisamment de preuves des r  sultats positifs de la co-cr  ation dans diff  rents domaines, car l'application de la co-cr  ation dans le domaine de la sant   mentale a  t  limit  e en dehors du domaine de la prestation de services.

Quelle que soit la question, tout d fi peut  tre relev   avec l'engagement de toutes les parties concern  es et la co-cr  ation devrait  tre consid  r  e comme un bon "retour sur investissement". Les parties prenantes devraient passer du statu quo des interventions et strat  gies descendantes de type "taille unique"   des interventions bas  es sur la cocr  ation ascendante avec une diversit   de points de vue.

Deux raisons fondamentales font de la co-cr  ation une approche importante dans le domaine de la sant   mentale : la premi  re est li  e aux droits de l'homme et la seconde aux avantages qu'elle apporte en termes de r  sultats, d'impact et d'appropriation de ceux-ci.

## La perspective des droits de l'homme

Le droit à la participation est le droit élémentaire et fondamental des personnes d'avoir leur mot à dire sur la manière dont sont prises les décisions qui affectent leur vie. La participation politique et publique est la pierre angulaire de tout système démocratique. Il existe également des cadres et des instruments de participation pour d'autres contextes et pour des groupes spécifiques, par exemple plusieurs dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant concernent la participation des enfants. L'article 4 de la Déclaration d'Alma-Ata de 1978 sur les soins de santé primaires stipule que "les gens ont le droit et le devoir de participer individuellement et collectivement à la planification et à la mise en œuvre de leurs soins de santé".

Lorsqu'il est question de santé mentale et de participation, c'est avant tout sur le droit à la participation des personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de handicaps psychosociaux que nous nous concentrons naturellement, sans oublier les personnes qui les soutiennent.

La participation pleine et effective et l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale et des handicaps psychosociaux se reflètent principalement dans les principes généraux de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) . Ce principe est intrinsèquement lié à d'autres droits de l'homme dans le droit international applicable. Ce principe est intrinsèquement lié à d'autres droits de l'homme dans le droit international applicable ; les principes d'égalité et de non-discrimination et de participation à la vie politique et publique présentent un intérêt particulier pour les présentes lignes directrices. Le Comité de l'UNCRPD reconnaît que la participation active et significative des personnes handicapées a permis d'aboutir à un traité novateur en matière de droits de l'homme et d'établir le modèle des droits de l'homme en matière de handicap. Par conséquent, le droit international des droits de l'homme reconnaît désormais sans équivoque les personnes handicapées comme des "sujets" de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales et exige leur participation significative à tous les processus les concernant. La notion "Rien sur nous, sans nous" est désormais une pierre angulaire du droit international des droits de l'homme.

*Enrico L. - Membre du Clubhouse Club Itaca Milan (Italie)*

---

*"Travailler en co-création est vraiment utile et enrichissant parce que nous, en tant que membres du Clubhouse, pouvons participer à chaque étape du processus de conception du projet. Sans nous écouter, le personnel ne saurait pas si les bénéficiaires sont intéressés par un certain projet. Travailler ensemble nous permet de comprendre quelle direction prendre".*

---

*Gina Delaney - Chargée de développement, Santé mentale Irlande et expérience vécue par une famille, Irlande*

---

*"Je pense que la co-création est importante parce qu'elle donne aux personnes qui ont une expérience vécue la possibilité d'influencer les meilleures pratiques, car nous savons mieux que quiconque ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et les personnes qui prennent des décisions peuvent alors utiliser ces informations pour prendre de meilleures décisions".*

---

La co-création a pour pilier la participation et la responsabilisation des personnes ayant une expérience vécue. Elle va cependant plus loin en affirmant le principe selon lequel les autres acteurs jouant un rôle dans la santé mentale doivent également participer et être habilités à travailler non seulement avec des experts par expérience, mais aussi entre eux.

## Avantages de la co-création

La co-création offre une série d'avantages à toutes les parties concernées. Ces avantages se situent à un niveau macro ou organisationnel et/ou à un niveau micro ou personnel, comme l'illustrent la littérature et les témoignages recueillis auprès de personnes issues de différents groupes de parties prenantes qui ont participé à des activités menées dans le cadre d'une approche de co-création.

**Création de valeur partagée** - L'approche de co-création, en permettant à toutes les parties concernées de contribuer, aide à créer de la valeur partagée, à rendre les résultats utilisables et à assurer la durabilité.

*Elena Meta Adejevaite - Psychologue clinicienne à  
l'hôpital public Saint Rokas, Vilnius, Lituanie*

---

*"Il n'y a pas beaucoup d'ateliers de ce type. Ce type de méthode, où différents groupes présentent leurs idées, est très important pour l'environnement de travail et les résultats. Nos points de vue ont été pris en compte".*

*Elena recommande vivement l'approche de la co-création. Elle reconnaît que travailler en co-création peut être un défi pour certaines personnes, en particulier pour les professionnels s'ils ne sont pas habitués à cette approche et s'ils viennent de domaines très différents. Le principal avantage qu'Elena voit dans la co-création est "de sentir que je ne suis pas seule à être confrontée à certains problèmes et à avoir des idées sur ce qui pourrait être changé, et de pouvoir en parler et partager. La possibilité d'entendre parler de l'expérience des autres, de discuter de la mienne et de chercher des solutions ensemble est le principal avantage, mais pas seulement. Le deuxième aspect est de savoir que ces discussions seront prises en compte par ceux qui ont*

*mené cette activité et qu'ils les traduiront en actions concrètes. Savoir cela ajoute de la valeur à l'expérience".*

*Elena pense que l'approche de la co-création est importante car, quel que soit le domaine dans lequel vous travaillez ou votre profession, vous apportez votre point de vue, et chacun apporte quelque chose de différent. Cette diversité d'opinions est importante pour voir la même question sous différents angles. C'est aussi une question d'égalité et il y a encore beaucoup à faire pour remédier aux inégalités dans certaines professions. C'est la façon dont les gens voient les autres : "Je vois la personne et j'interagis avec elle indépendamment de sa profession".*

---

Stimuler l'innovation - La co-création remet en question les anciennes façons de "faire les choses", facilitant ainsi l'innovation. Chaque partie apportant une perspective différente à une question ou un problème posé, la co-création nous amène à penser différemment et à aborder les problèmes sous des angles différents.

*David Dwyer - Coordinateur des centres de participation, Community Health Care South-East, HSE et expérience vécue de la santé mentale et du rétablissement de la toxicomanie, Irlande*

*L'expérience de David en matière de co-création est liée à l'éducation au rétablissement et à certaines recherches.*

---

*"...les avantages que je vois dans la co-création... c'est cette compréhension et cet apprentissage partagés et... la création de nouvelles formes de connaissances qui s'appuient sur les expériences des gens. Vous savez, je l'ai vu à l'œuvre. Vous savez, la connaissance qui donne lieu à, et il est plus facile... d'influencer le changement au sein des services lorsque plus de voix sont entendues...".*

---

**Obtenir des résultats efficaces et significatifs** - Le fait de réunir toutes les perspectives autour de la table permet de comprendre non seulement les besoins des bénéficiaires finaux, mais aussi de ceux qui jouent un rôle dans l'obtention d'un impact. En comprenant mieux les besoins, la co-crédation permet d'envisager des solutions qui apportent de réels changements.

Par exemple, les avantages de la co-crédation dans les services de santé mentale ne se limitent pas à l'amélioration des résultats en matière de santé et à une meilleure connaissance de la santé mentale pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale (Piper & Emmanuel n.d.). Ces connaissances concernent également le personnel qui, grâce à la co-crédation, peut apprendre à communiquer avec succès avec les usagers (Jones *et al.* 2020), ce qui améliore en fin de compte la prestation de services. Cela permet non seulement d'autonomiser les usagers et de leur donner confiance, mais aussi d'aider les individus à réécrire leur propre parcours de rétablissement et à le parcourir avec succès (Spencer *et al.* 2013 ; Ewert et Evers 2014 ; Thorneycroft et Dobel-Ober 2015 ; Fisher *et al.* 2018 ; Norton 2021).

D'autres avantages de la cocrédation du point de vue de l'organisation sont observés dans les statistiques d'admission à l'hôpital. Spencer *et al.* (2013) ont identifié une réduction de 30 % des présentations d'urgence et une diminution de 50 % des admissions à l'hôpital comme résultat direct de l'activité de cocrédation. Ainsi, il a été constaté que la cocrédation améliorait la prestation de services, ce qui, par inadvertance, améliore les résultats des services (OCDE 2011). Cela est possible car la co-crédation transforme la relation thérapeutique de manière à ce qu'elle soit plus inclusive pour l'utilisateur, ce qui lui permet de s'approprier son parcours de rétablissement (Pestoff 2013). Il est intéressant de noter que la co-crédation présente également des avantages sur le plan économique et en matière de rétablissement (Department of Health 2006).

*Isabella G. - Conseillère, employée du Clubhouse Club  
Itaca Milan*

---

*"...travailler en co-crédation permet également d'améliorer le parcours de rétablissement des membres du Clubhouse. Du point de vue du rétablissement personnel, les activités quotidiennes du Clubhouse aident les membres à développer l'estime de soi, la responsabilisation personnelle, de nouvelles*

*compétences et la capacité à mener à bien des projets.  
Par conséquent, le programme a certainement aidé  
notre organisation, mais il a également aidé des  
personnes individuelles. Ces deux aspects sont  
inextricablement liés. C'est un processus vertueux".*

---

Construire des partenariats à plus long terme - Le type d'interaction et de liens que la co-création crée peut nourrir des partenariats allant au-delà de l'activité ou du projet spécifique et inspirer une coopération future.

*Belinda Coyle - Family Peer Support Worker, Community  
Health Care South-East, HSE et expérience vécue par la  
famille, Irlande*

---

*"...On apprend en partageant, mais aussi en construisant  
la confiance et la coopération et... le plus important, c'est  
qu'on construit beaucoup d'amitiés..."*

---

Croissance personnelle et professionnelle - La co-création présente de nombreux avantages pour l'individu (Bovaird et Loeffler 2013). L'apprentissage mutuel qui a lieu dans le cadre d'un processus de co-création est enrichissant tant au niveau personnel que professionnel et permet, par exemple, d'améliorer la conscience de soi, les compétences non techniques, les connaissances techniques et les réseaux professionnels.

Dans le cas des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, cela peut même aider à atteindre des objectifs professionnels malgré la présence de ces problèmes (Boyle *et al.* 2006 ; Salisbury 2020). Par exemple, la co-création de conférences sur la santé mentale peut ouvrir des possibilités de faire partie d'une équipe d'enseignants ; ou la co-création d'ateliers sur le rétablissement peut préparer les individus à un emploi d'éducateur de pairs et à d'autres rôles éducatifs dans le domaine du rétablissement.

*Dario L. - Membre du Clubhouse Club Itaca Milan, Italie*

*Isabella G. - Conseillère, employée du Clubhouse Club  
Itaca Milan*

*Dario est un graphiste qui, après une dernière expérience professionnelle compliquée, a décidé de prendre du temps pour s'occuper de sa santé mentale. Il a participé à l'expérience de co-création du magazine du Club Itaca Milan intitulé "Odissea del Mese". Le personnel et les membres du Clubhouse participent et contribuent de manière égale à la co-création et à la co-planification de chaque numéro du magazine.*

---

**Dario :** *"Travailler en co-création pour notre magazine m'a aidé personnellement et a également aidé notre organisation. Il m'a permis d'affiner mes compétences sociales et graphiques de multiples façons : J'ai eu l'occasion de me confronter à des relations de travail nouvelles et stimulantes, d'acquérir de nouvelles compétences techniques et numériques, d'apprendre de nouveaux outils. Travailler en co-création m'a permis d'améliorer mes compétences sociales et d'établir de nouvelles relations efficaces et productives avec les autres membres du Clubhouse et le personnel. Ce processus de co-création a également aidé notre organisation et notre magazine. Il permet également à chaque membre du Clubhouse de communiquer ouvertement et souvent, de s'exprimer et d'établir des relations positives. Cette expérience est un excellent exemple de co-création et de travail d'équipe. De plus, le fait de travailler ensemble sur notre magazine a éveillé l'intérêt de nombreux membres du Clubhouse pour l'écriture et les a aidés à s'engager dans cette activité".*

**Isabella :** *"Travailler en co-création m'a certainement bénéficié personnellement car le modèle de réhabilitation psychosociale du Clubhouse est basé sur*

*la compétence, la participation et la motivation du personnel et des membres ; il y a donc un réel échange d'idées, de compétences et d'informations dans la vie de tous les jours au sein de notre Clubhouse. Je pense donc que c'est un travail très enrichissant pour toutes les parties concernées".*

---

*Dario soutient fortement l'approche de la co-création :*

---

*"Selon moi, le travail en co-création est essentiel pour atteindre les objectifs et les résultats escomptés. Cela vous apprend à travailler correctement en équipe. Un leadership partagé a été essentiel pour atteindre les résultats escomptés. Nous avons réussi à atteindre de nombreux objectifs parce que chacun a eu la possibilité de s'exprimer et s'est senti écouté. Travailler en co-création signifie que chaque proposition, idée ou retour d'information a une valeur égale, et que chaque opinion est respectée et écoutée".*

---

**Révision des préjugés** - Dans le cadre des relations, la co-création permet à chacun de supprimer les étiquettes qui lui sont attachées afin que tous soient les bienvenus à la table (Ewert et Evers 2014 ; NHS England 2015). L'opportunité d'avoir un aperçu des perspectives des autres parties favorise le réexamen des opinions et perceptions antérieures sur leur rôle et leur travail. Dans le cas des personnes ayant vécu des problèmes de santé mentale ou des handicaps psychosociaux, cela peut s'avérer aussi bénéfique que de diminuer la stigmatisation et la discrimination - réelles ou perçues - à leur égard en tant qu'individus et à l'égard du rôle de la circonscription qu'ils représentent.

*Melina Waelle - Experte par expérience et  
professionnelle de la santé, Suisse*

*Depuis 2018, Melina utilise des situations pratiques pour enseigner aux étudiants son expérience vécue des problèmes de santé mentale et du rétablissement. Elle a participé au processus de cocréation pour créer le cours "Santé mentale centrée sur la personne" dans un centre de compétences en santé mentale. Elle participe à des conférences avec des professeurs d'université.*

---

*"On remarque toujours que mon savoir expérientiel est mis sur un pied d'égalité avec l'expertise des professionnels. J'ai reçu un soutien dans le domaine de la didactique car je n'ai aucune formation dans ce domaine. Je suis très reconnaissante de pouvoir transmettre mon expérience aux étudiants au plus haut niveau."*

---

*Le point de vue de Melina sur l'importance de la co-création :*

---

*"Il est important de prendre en compte toutes les perspectives. Les études/recherches et le matériel pédagogique sont importants pour une bonne formation des professionnels. Cependant, l'expérience vécue est tout aussi importante car elle reflète de manière critique la perspective du sujet. Et de penser aux résultats : "Grâce à la co-création, un cours de CAS a été créé où la perspective professionnelle et la perspective de l'expérience vécue sont enseignées sur un pied d'égalité. Travailler ensemble sur ce sujet est la bonne façon*

*d'apporter le meilleur soutien possible aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale."*

---

# Approche de co-crédation de Santé Mentale

## Europe

### Qu'entend-on par co-crédation ?

La co-crédation est un terme relativement nouveau par rapport à la "coproduction", plus connue et plus utilisée. Les concepts de coproduction et les définitions correspondantes ont commencé à apparaître dans la littérature dès 1977, en relation avec les biens et services en général, et plus spécifiquement avec les services publics et les soins de santé. Au fil du temps, le concept s'est enrichi de principes, de valeurs et d'autres critères pour définir différents types ou niveaux. Selon la littérature, la co-crédation est une composante du concept plus large de coproduction.

En raison de cette diversité de définitions et de cadres et de l'absence d'une définition qui reflète notre vision de la co-crédation, Santé Mentale Europe s'est efforcée d'élaborer sa propre définition et son propre cadre. Plus important encore, ce travail s'inscrit dans notre approche globale de promotion d'un langage et d'une communication positifs et responsabilisants sur la santé mentale.

#### **Définition pratique de la co-crédation par Santé Mentale Europe :**

---

*Une approche collaborative impliquant tous les acteurs de la santé mentale travaillant ensemble sur un pied d'égalité pour développer et mettre en œuvre des politiques, des services, des programmes et une communication qui favorisent une santé mentale positive selon un modèle psychosocial et une approche basée sur les droits de l'homme.*

---

## Principes de la co-création

La définition de la co-création de Santé Mentale Europe repose sur sept principes.

- 1 Inclusion** La co-création est représentative de tous les groupes concernés et garantit la diversité.
- 2 L'égalité** Le point de vue de chacun est reconnu comme essentiel et valorisé, et chaque participant apporte sa propre expérience, son expertise, ses compétences et ses idées.
- 3 Respect** Il est dûment tenu compte de la nécessité de travailler ensemble et de communiquer de manière respectueuse et constructive.
- 4 Réciprocité** La réciprocité est un véritable partage de pensées, de sentiments et d'expériences au sein d'un groupe où se produit un apprentissage mutuel et où se développent des significations partagées.
- 5 Partage du pouvoir** Le partage du pouvoir reconnaît les différents domaines d'expertise, ce qui se traduit par une appropriation démocratique et partagée des décisions.
- 6 Accessibilité** Toutes les personnes concernées ont des chances égales de participer et de contribuer au processus.
- 7 Transparence** L'ensemble du processus est décrit et compris conjointement et clairement

## Traduire les principes en pratique

Dans cette section, vous trouverez des suggestions et des conseils sur la manière de mettre en pratique les principes énoncés ci-dessus et de créer un environnement propice à la co-création.

1. Cartographie inclusive des parties prenantes - La cartographie des parties prenantes est une pratique courante dans de nombreux contextes, mais la façon dont elle est abordée peut influencer le processus de manière très différente. A considérer :

- Sortez des sentiers battus - il peut y avoir des parties prenantes que vous n'avez pas envisagé d'impliquer pour de nombreuses raisons : par exemple, vous pensez peut-être qu'elles n'ont aucun rôle à jouer dans ce que vous prévoyez de faire, ou vous ne savez pas où les trouver, ou vous avez besoin d'élargir votre perspective sur le projet / le service au-delà du domaine de la santé mentale. Il est important de garder à l'esprit qu'il existe différentes perspectives ; vous pouvez : demander à plusieurs personnes de contribuer à la cartographie, vous inspirer d'initiatives similaires, lancer un appel à manifestation d'intérêt (vous pourriez être surpris par le nombre de réponses !);
  - Gardez la diversité à l'esprit - quoi que vous fassiez dans le cadre de la co-création, vous devez garder à l'esprit que les résultats devront répondre aux besoins de vos bénéficiaires cibles, et que ceux-ci comprendront des personnes ayant des besoins divers et provenant de milieux divers. Pensez aux différents types d'expériences vécues des problèmes de santé mentale, à leur famille et aux personnes qui les soutiennent, aux prestataires de services, aux membres de la communauté, à l'âge, au sexe, au milieu socio-économique, à la religion, etc. et à l'interconnexion entre ces éléments et le projet/service. Veillez à ce que votre approche de co-création soit aussi inclusive que possible dès le départ.
2. Lors de la liaison avec les parties prenantes pour les faire participer à l'activité de co-création, vérifiez ce dont elles ont besoin pour pouvoir participer pleinement.
  3. Assurez-vous que vous disposez des ressources nécessaires pour co-créer correctement en fonction des besoins que vous avez évalués : temps, ressources humaines, finances, lieux, etc. Prévoyez une certaine flexibilité, car la co-création peut être un peu désordonnée et prendre du temps, mais le résultat en vaudra la peine ! Soyez transparent quant à l'affectation des ressources, en particulier si un financement est impliqué.
  4. Identifier l'expertise, l'expérience, les compétences et les connaissances que chaque participant apporte et les domaines dans lesquels il peut contribuer le plus efficacement.

*Enrico L. - Membre du Clubhouse Club Itaca Milan (Italie)*

---

*"Au sein du Clubhouse, nous sommes valorisés car nous faisons ce que nous pouvons faire de mieux en fonction de nos capacités, de nos compétences et de notre*

*expérience. Le Clubhouse nous permet d'utiliser notre expertise, de renforcer nos capacités et d'aider les autres membres. De plus, le personnel du Clubhouse nous encourage à apprendre de nouvelles choses et à faire de nouvelles expériences".*

---

5. Informer les participants sur ce qu'est la co-création et comment elle fonctionne.
6. Identifier et convenir ensemble de l'objectif et des résultats attendus du travail à effectuer dans le cadre de la co-création. Lorsqu'un travail est déjà défini d'une manière ou d'une autre (par exemple, une stratégie), se mettre d'accord sur la manière dont la co-création peut être appliquée dans le cadre existant.

*Safia Akram - Personne ayant une expérience vécue et chef de projet pour les services de santé mentale au NHS, Royaume-Uni*

---

*"Il s'agit d'un groupe de personnes qui ont fait l'expérience de l'utilisation des services de santé mentale, que ce soit en situation de crise ou même au niveau des soins primaires, ou qui n'ont même pas été reconnues par les professionnels de la santé comme des personnes ayant des problèmes..."*

*Il est donc très important que toutes ces voix, avec leurs expériences différentes, soutiennent ce que nous faisons et me tiennent pour responsable de la manière dont je réalise le travail, de mes plans futurs pour le projet, alors je dis au groupe "voilà ce que je pense", réunissons-nous et discutons-en, lançons des idées - ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, ce qui est nécessaire et comment je peux aider à faciliter cela. Ainsi, bien que mon titre de poste soit celui de chef de projet, je me considère davantage comme un facilitateur".*

---

7. Établissez un accord de groupe sur la manière dont vous travaillerez ensemble :

- Accord sur les éléments qui créent un environnement sûr pour tous ;
- Un plan de gestion de la communication entre les participants et des stratégies visant à résoudre les problèmes de participation auxquels certaines personnes peuvent être confrontées ;
- Un processus de gestion des conflits ;
- Accord sur la manière dont les décisions seront prises.

Vous devrez vérifier/réviser l'accord de groupe régulièrement et l'adapter si nécessaire. Vous pouvez par exemple le faire au début de chaque réunion en tant que groupe ou envoyer des suggestions écrites individuellement (cette option peut être plus confortable pour certains).

8. Élaborez un plan d'action décrivant les étapes de votre activité cocrée afin que tout le monde comprenne bien le processus, mais restez simple et, bien entendu, faites-le aussi en cocréation. Reconnaissez qu'en réalité, tout le monde ne pourra peut-être pas contribuer à chaque étape et que cela est accepté par tous tant que les résultats sont partagés avec tout le monde. Si le projet est financé, soyez transparent sur la répartition du budget.

L'élaboration d'un plan d'action ne doit cependant pas conduire à un processus trop rigide et formel. Après tout, la co-création consiste à "créer" ensemble ; il faut donc laisser de la place à la créativité, aux idées originales et à l'informalité.

9. Co-créer le plan d'évaluation et les outils à utiliser pour vérifier si votre façon de travailler est conforme à l'approche de co-création.
10. Fournir des informations et des documents relatifs à l'activité/au projet dans un format convivial pour toutes les personnes impliquées. Si le langage utilisé est trop technique, par exemple, ou s'il n'existe que dans une seule langue, tout le monde n'aura pas la même possibilité de contribuer.
11. Tenir compte des participants ayant des besoins divers, par exemple la nécessité d'interpréter les signes.
12. Planifier les tâches et les activités en fonction de la situation professionnelle et personnelle de chacun. Par exemple, certaines réunions doivent-elles être planifiées pendant le week-end pour permettre la participation des personnes qui s'impliquent à titre bénévole et ne peuvent pas prendre de temps sur leur travail de semaine ?
13. Prêtez attention aux aspects pratiques - si une réunion est en ligne, est-ce que tout le monde peut et sait comment s'y joindre et y participer ? S'il s'agit d'une réunion en face à face, le lieu est-il facile d'accès par différents moyens de transport ?

14. Trouvez des moyens de valoriser et de reconnaître, de manière formelle et informelle, la contribution de toutes les personnes impliquées.

# Pratiques prometteuses et bonnes pratiques

Dans cette section, nous avons cherché à fournir des exemples de différents types d'activités, de secteurs et de pays afin d'étayer l'argument selon lequel la co-création est une approche qui peut être appliquée par n'importe quelle partie prenante dans n'importe quel type d'entreprise. Ces bonnes pratiques ont été auto-évaluées par les organisations qui les dirigent à l'aide de l'outil d'évaluation conçu à cet effet par le groupe de travail sur la co-création de Santé Mentale Europe, comme expliqué dans la dernière section de ces lignes directrices.

Certaines des pratiques incluses proviennent de membres de Santé Mentale Europe qui ont appliqué notre approche de co-création telle que décrite dans la boîte à outils. Par conséquent, dans leur description, ces pratiques reflètent plus étroitement les indicateurs de l'outil d'évaluation puisqu'elles ont été façonnées dès le départ selon l'approche de co-création de Santé Mentale Europe.

## Exemples de bonnes pratiques

**Projet YouCoMent : Approche de cocréation des jeunes pour promouvoir la santé mentale au cours de leur formation dans les professions de santé et de soins.**

***Par le Centre de compétence en santé mentale (OST - Haute école spécialisée de Suisse orientale).***

Cet exemple tiré d'un projet de recherche en Suisse décrit un moyen et un processus d'application de la co-création dans le domaine de la recherche. L'objectif était de développer une intervention visant à soutenir et à promouvoir la santé mentale des jeunes étudiants.

La première étape a consisté à mettre en place un groupe diversifié composé de stagiaires du centre de formation professionnelle et continue de Saint-Gall représentant toutes les années, d'éducateurs, de chercheurs, de professionnels de la santé mentale, de professionnels du développement technologique, de professionnels de la conception méthodologique et du suivi, d'un représentant de l'assurance-maladie et d'un représentant de la législation. Ils ont été identifiés grâce à une cartographie des parties prenantes et ont été encouragés à participer au projet par le biais d'événements d'information et d'appels ouverts en utilisant

l'intranet du centre et en se rendant dans toutes les classes pour fournir des informations sur le projet.

La deuxième étape du projet YouCoMent a consisté à organiser une série d'activités et d'ateliers de réflexion sur la conception qui ont permis aux participants d'être sur la même longueur d'onde et de définir leurs besoins et exigences avant de pouvoir commencer à définir leurs défis dans le contexte de leur santé mentale et à développer des idées de manière co-créative. Le développement de l'intervention a commencé par la présentation aux participants des résultats de travaux empiriques antérieurs (études quantitatives et qualitatives) et par une discussion avec eux. Parmi les nombreuses idées potentielles, les éléments fondamentaux récurrents ont été convenus de manière participative. Ces éléments fondamentaux ont guidé le développement de l'intervention.

Dans le projet YouCoMent, il était essentiel de façonner le processus de co-création en collaborant avec des parties prenantes issues de domaines et d'expériences différents afin de garantir que les bénéficiaires finaux du projet - de jeunes étudiants dans les secteurs de la santé et des soins - recevraient un soutien adéquat en matière de santé mentale, qui soit pertinent pour leur vie personnelle et leur future vie professionnelle. Grâce à cette approche, l'intervention fournie est pertinente et répond à leurs besoins, et le niveau d'acceptation est accru.

Autre effet positif, le travail en co-création a permis de renforcer les liens et d'accroître le respect mutuel entre les acteurs concernés, parce qu'ils n'ont pas simplement reçu des idées préconçues, mais ont été activement impliqués tout au long du processus. En fait, les parties prenantes concernées par le sujet ont été impliquées avant le lancement du projet et, en outre, toutes les phases ont été ouvertes à d'autres personnes. En outre, cette recherche a été menée entièrement sur place, dans le centre, plutôt que dans le bâtiment de l'université, afin d'en faciliter l'accès.

Ce projet a servi de point de départ pour comprendre et identifier les priorités importantes qui doivent être prises en compte lors de la conception du programme. Néanmoins, il faut faire preuve d'ouverture et de compréhension pour discuter et, si nécessaire, écarter ces priorités identifiées avec les personnes concernées. Cela garantit que toutes les parties prenantes ont le même droit et la même possibilité d'exprimer leur point de vue et de prendre des décisions à chaque étape du processus.

Bien que ce projet de co-création ait été évalué comme satisfaisant, il existe des possibilités d'amélioration. Par exemple, en ce qui concerne l'indicateur 4, nous

avons eu quelques difficultés à fournir la même base et à souligner que toutes les expériences sont également importantes. Cette situation était particulièrement vraie pour les adolescents impliqués au début, d'autant plus que certains de leurs éducateurs participaient également au projet. Nous pourrions également améliorer les indicateurs 5 et 6, étant donné que plusieurs milieux, connaissances et expériences étaient impliqués. Par ailleurs, certains professionnels ont demandé à être davantage guidés et à prendre des décisions rapides dans le cadre du processus de co-création, même si d'autres membres ont demandé plus de temps pour le développement et la discussion. Une fois encore, il conviendrait d'améliorer le travail concernant l'indicateur 11, qui porte sur la manière dont l'évaluation examine comment l'approche de la co-création peut être maintenue et appliquée dans les activités futures. Étant donné que toutes les parties prenantes ne participent pas à la durabilité et à la mise en œuvre du programme, cet indicateur a été perçu avec une pertinence différente par les participants.

## **Atelier de co-création "Prévention de la violence à l'égard des femmes handicapées".**

### ***Par Mental Health Perspectives Lithuania***

En Lituanie, les femmes handicapées, y compris les femmes souffrant de handicaps psychosociaux, sont 2 à 5 fois plus exposées à la violence, à la coercition et à l'exploitation que le reste de la population. L'association Mental Health Perspectives a constaté une lacune dans la manière dont les politiques et les services prenaient en compte leur situation spécifique et a entrepris de réunir les parties prenantes et d'examiner les mesures qui pourraient être prises.

À cette fin, ils ont organisé une session de co-création d'une journée afin d'élaborer des lignes directrices à l'intention des organisations gouvernementales pour la prévention, l'intervention et la postvention de la violence à l'égard des femmes handicapées. Les participants étaient des travailleurs sociaux, des psychologues, des psychiatres, des enseignants, des juristes, des fonctionnaires, des partisans de la prise de décision et une organisation non gouvernementale représentant les personnes handicapées.

Les participants ont été répartis en quatre groupes, en veillant à ce qu'il y ait dans chaque groupe des acteurs différents pour partager leurs points de vue uniques. Des séances de réflexion ont été organisées sur les mécanismes qui devraient être appliqués dans les établissements de santé mentale et de soins sociaux pour prévenir la violence, intervenir et assurer le suivi. À la fin de chaque session de

brainstorming, les participants ont présenté leurs idées et, une fois que toutes les idées ont été présentées, un vote de chaque membre a eu lieu pour marquer les solutions les plus pertinentes de leur point de vue.

À la fin de la session de co-création, un résumé des idées a été présenté pour s'assurer que tous les participants étaient sur la même longueur d'onde. Après la session de co-création, les solutions proposées ont été formulées sous forme de lignes directrices à présenter au ministère de la santé de Lituanie, mais avant cela, les lignes directrices ont été envoyées à tous les participants pour qu'ils fassent part de leurs commentaires.

Bien que le concept de co-création soit nouveau pour les participants et qu'ils soient issus de milieux très divers, l'utilisation d'une approche de co-création a aidé chacun d'entre eux à comprendre et à apprécier ce que les autres apportaient à la table ; un véritable échange d'expériences et de points de vue a eu lieu. Cette interaction a sans aucun doute été favorisée par le fait qu'un plan d'action des étapes de l'activité de co-création a été préparé et approuvé, de sorte que chacun savait clairement comment il allait travailler.

Bien que cette session de co-création ait été évaluée comme une session de co-création efficace, certains enseignements ont été tirés sur les aspects à améliorer. Par exemple, en ce qui concerne les participants, il n'y avait pas assez d'experts ayant une expérience vécue, en l'occurrence des femmes handicapées ayant subi des violences. Cela s'explique en partie par le fait que le sujet est très sensible et que ces femmes peuvent se sentir mal à l'aise à l'idée de partager leur expérience dans ce type de contexte. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires pour comprendre comment impliquer les personnes en situation de vulnérabilité de manière sûre et confortable par le biais de l'approche de co-création.

Un autre aspect où la co-création aurait pu être mieux appliquée est la communication entre les participants lors de l'envoi du projet de lignes directrices : le document était assez long et pas assez bien structuré et aurait pu être difficile à lire pour certains d'entre eux. Le fait de proposer les mêmes idées d'une manière plus agréable et plus conviviale (par exemple avec des illustrations, des diapositives) aurait pu améliorer la possibilité pour les participants de fournir des commentaires et la qualité du retour d'information reçu.

## **Atelier "Répondre à la détresse en matière de santé mentale dans la communauté" pour les cadres supérieurs de l'An Garda Síochána**

***Par Mental Health Ireland***

Cet atelier a été créé en collaboration avec des responsables de An Garda Síochána, le service national de police et de sécurité d'Irlande. L'objectif était de fournir à leurs équipes une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la manière de soutenir les personnes en détresse mentale et, en fin de compte, d'améliorer l'expérience des personnes en détresse mentale lors de leurs interactions avec An Garda Síochána en temps de crise.

L'utilisation d'une approche de co-création tout au long du processus a permis d'adapter les messages aux gestionnaires et de créer des ressources spécifiques pour soutenir les buts et objectifs de l'atelier. Elle a également permis de recueillir les enseignements tirés de l'expérience, qui serviront de base aux étapes et aux améliorations futures.

L'effort de co-création a commencé par une analyse documentaire afin de s'assurer que le résultat serait fondé sur des données probantes et actualisées. Une première réunion de co-création a permis d'identifier les buts et objectifs de l'atelier, puis l'équipe de développement et de formation de Santé Mentale Irlande (le sous-groupe de travail pour le projet) a produit un projet de plan de l'atelier, qui a ensuite été revu par l'équipe de co-création élargie, composée de membres de la direction et du personnel de la Garda, de personnes ayant une expérience vécue, de sympathisants et de membres de l'équipe de Santé Mentale Irlande. Le sous-groupe de travail a préparé une version révisée des grandes lignes de l'atelier et, après approbation du groupe de coproduction, a élaboré une série d'outils et de ressources personnalisés, y compris un dossier de ressources contenant la documentation pertinente. L'atelier pilote a été présenté en personne à 12 participants parmi les cadres supérieurs de la Garda. L'atelier a été animé en utilisant un mélange de présentations, de discussions interactives, de travail de groupe et de processus d'évaluation. Une évaluation complète a été menée, comprenant des formulaires d'évaluation individuels, une discussion réflexive avec les participants et un groupe de discussion avec des questions spécifiques de retour d'information. Les commentaires des animateurs ont également été recueillis.

L'apport d'animateurs ayant vécu une situation de détresse mentale nécessitant l'intervention de l'An Garda Síochána a constitué un atout majeur. Les commentaires des participants ont souligné l'impact qu'a eu sur eux le fait d'être cofacilitateur d'une personne ayant une expérience vécue de la détresse en matière de santé

mentale. Cela leur a permis de mieux comprendre et de voir les choses de "l'autre côté" de l'intervention. L'impact a été tel que de nombreux participants ont suggéré d'inclure une présentation d'une personne ayant vécu une détresse liée à la santé mentale dans le cadre de la formation de base pour la police et les forces de sécurité.

L'évaluation a également clairement souligné l'importance d'explorer et de comprendre la différence entre la santé mentale et la maladie mentale et la manière dont cette dernière peut avoir un impact sur le comportement d'une personne en détresse. Cependant, l'atelier pourrait bénéficier d'une plus grande attention à la familiarisation des participants avec les conversations sur la santé mentale.

Les participants ont trouvé bénéfique de partager leur apprentissage et d'avoir l'occasion de discuter de leurs expériences en première ligne avec leurs collègues. Il est clairement apparu que les An Garda Síochána rencontrent des difficultés en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail et qu'ils doivent trouver un équilibre entre leur propre sécurité et celle de la personne auprès de laquelle ils interviennent. Il a également été noté que les An Garda Síochána ont besoin d'un soutien et d'une orientation plus structurés de la part des services de santé mentale de l'exécutif des services de santé.

L'atelier a été bien accueilli et, sur la base des réactions, Mental Health Ireland a apporté un certain nombre d'ajustements à l'atelier, a développé davantage de matériel de signalisation, s'est engagé avec An Garda Síochána à fournir du matériel d'apprentissage de suivi pour le portail interne, et a reconsidéré le nombre d'objectifs de l'atelier par rapport au temps alloué. D'autres enseignements ont été tirés : comme il s'agissait d'un atelier interactif, la configuration de la salle (style salle de conférence) n'était pas adaptée, il fallait de l'espace mural pour les feuilles de tableau de papier utilisées dans le travail de groupe et il serait optimal d'avoir deux animateurs pour l'organisation de cet atelier. Mental Health Ireland a rédigé un rapport sur cette expérience de co-création et sur le pilotage de l'atelier, y compris d'autres recommandations.

### **Le projet "Expériences partagées et systèmes locaux de santé mentale" à Watford, Royaume-Uni**

Ce projet, inspiré d'un projet similaire en Italie, a débuté en 2018 à Watford. Il implique des utilisateurs de services, des professionnels des services, des aidants informels, le troisième secteur, des représentants du conseil municipal et des personnes ayant des besoins et des antécédents divers en matière de santé mentale.

L'objectif du projet est de contrer toute forme d'institutionnalisation et de surmonter la surclinisation actuelle des problèmes de santé mentale en transférant la prestation de services des institutions vers un environnement communautaire. Ceci est mis en œuvre par la co-création d'espaces neutres dans la communauté où différentes personnes, en dehors de leurs différents rôles sociaux, peuvent échanger leurs expériences personnelles loin d'un cadre diagnostique/thérapeutique. Ces échanges sont jugés bénéfiques pour tous les participants et montrent qu'il est possible, dans un grand nombre de cas, de mieux comprendre les personnes et leurs besoins en dehors des approches traditionnelles centrées sur la maladie de la plupart des services, caractérisées par la distance "nous et eux".

L'approche du projet consiste en trois étapes principales impliquant le même groupe de personnes/acteurs où les aspects personnels et collectifs sont tous deux pris en compte :

- la réunion de partage d'expériences (appelée "Common Sense Group") qui se tient tous les deux lundis pendant une heure et demie. Le groupe rassemble un maximum de 15 personnes représentant différents acteurs intéressés par les questions de santé mentale et interagit par le biais d'une communication verbale et extra verbale ;
- le groupe de réflexion en ligne les autres lundis (pendant une heure) pour ceux qui ont assisté à la réunion précédente ;
- la réunion mensuelle du groupe de pilotage, qui se tient en ligne ou en personne selon les circonstances. Ce groupe, composé des mêmes participants que les deux groupes susmentionnés, a des tâches politiques et administratives et assure la liaison avec les services psychiatriques, les gouvernements locaux et d'autres organisations de la communauté locale.

Actuellement, le projet dispose d'un certain financement et certains membres du groupe sont rémunérés, tandis que d'autres travaillent bénévolement. Quelques personnes peuvent être accompagnées lors des réunions en fonction de leur état de santé. Les membres sont invités à utiliser autant que possible un langage quotidien et non clinique ou technique, en particulier les professionnels de la santé. Le fait de se trouver dans un espace de la communauté locale et de ne pas utiliser un langage et un cadre cliniques semble être une bonne incitation à favoriser l'appropriation, la coopération et le partage du pouvoir.

Tous les participants sont conscients des hypothèses de base et des objectifs du projet et contribuent à son développement. Les lieux de réunion, ainsi que l'heure et l'ordre du jour des réunions sont choisis par l'ensemble du groupe ; les brochures sur le projet sont régulièrement mises à jour.

En théorie, le projet n'a pas de fin. L'objectif est d'établir un espace interlocuteur permanent entre les services de santé mentale et la communauté. Cela peut permettre de développer à la fois de meilleurs services et de meilleures communautés où les gens peuvent choisir leur propre façon de comprendre leurs problèmes, de se rétablir et de sentir qu'ils font partie d'un processus évolutif à la fois au niveau individuel et collectif.

## **Boîte à outils sur la santé mentale et le bien-être des jeunes à l'intention des offices de jeunesse**

### ***Par le réseau d'innovation psychosociale (PIN), Serbie***

Il s'agit d'un projet à petite échelle, d'une durée de trois mois. L'objectif du projet était la création d'une boîte à outils pour les coordinateurs et les employés des offices de la jeunesse en Serbie sur le thème du bien-être, des habitudes et de la santé mentale des jeunes. La boîte à outils a été conçue comme une ressource pour la formation du personnel des bureaux de la jeunesse afin qu'ils puissent transférer ces connaissances aux jeunes par le biais de diverses activités et pratiques. Les bénéficiaires finaux devaient donc être les jeunes des municipalités locales. Le PIN prévoyait d'inclure toutes les parties prenantes concernées, en particulier les jeunes, car ils sont le plus souvent exclus du processus de création de tout matériel qui leur est destiné. Le plan consistait en trois sessions de co-création avec des jeunes de différents milieux, des animateurs de jeunesse, des psychologues et des membres de l'équipe du projet, avec des sessions de suivi et un projet pilote avec un autre groupe de jeunes.

L'objectif d'impliquer toutes les parties prenantes dans le processus de co-création a été partiellement atteint. Il est apparu qu'il y avait des frictions entre certains acteurs, une situation que le PIN ne comprenait pas, même après une cartographie approfondie des parties prenantes et de leurs relations. Cette situation a compliqué le processus, car il fallait concilier différentes priorités, celles des donateurs de PIN et celles des institutions publiques auxquelles les donateurs doivent rendre des comptes. Pour cette raison, il n'a pas été possible d'inclure toutes les parties prenantes prévues, et PIN a pris la décision délibérée de n'inclure que des jeunes et un plus large éventail de participants issus de ses organisations membres, qui avaient des perspectives similaires à celles des parties prenantes qu'il fallait abandonner. D'un point de vue pratique, ils ont mis en place une structure très proche de la structure de groupe idéale initiale, mais en vérifiant qui pouvait

objectivement être impliqué et en prenant en compte les bénéficiaires finaux du projet en tant que parties prenantes les plus importantes, c'est-à-dire les jeunes.

Les participants avaient des origines vraiment très diverses, couvrant différentes cultures, âges (17 à 33 ans), lieux de résidence (l'objectif était d'inclure des jeunes qui n'étaient pas originaires de la capitale), orientation sexuelle, expérience avec les services de santé mentale, expérience professionnelle, éducation et contexte familial. Le seul point négatif est qu'un seul participant était un homme, car deux participants masculins ont annulé leur participation au dernier moment et n'ont pas pu se joindre au groupe plus tard. Le groupe a dû accepter cette situation et poursuivre le processus. Toutefois, pour éviter que le groupe ne se disperse davantage et pour préserver la diversité, le PIN a veillé à ce que le groupe se mette d'accord sur la meilleure date et la meilleure heure possibles pour les sessions et à ce que celles-ci n'aient lieu que lorsque les participants peuvent tous y participer pleinement. En tenant compte de leurs besoins, de leur temps, de leurs obligations et de leur disponibilité, le groupe est resté complet tout au long du processus.

Beaucoup de temps et d'attention ont été consacrés aux premières phases et étapes préparatoires du processus. Tous les participants ont été informés de tous les aspects du projet : objectifs, parties prenantes impliquées, contraintes du projet, leur rôle et le produit final, ainsi que les activités du projet auxquelles ils n'ont pas participé. Avant la première session, tous les participants ont été informés du projet par téléphone et par SMS (donc verbalement et par écrit). Au cours de la première session, un accord de groupe a été conclu, qui comprenait une description claire de l'identité des participants, de l'expertise apportée par chacun d'eux et de leur rôle dans le groupe. Il décrivait également des attentes claires pour l'ensemble du processus et pour chaque session, un accord sur la manière dont le groupe devait créer un lieu sûr pour tous au cours du processus, ainsi que toutes les limites et les déséquilibres de pouvoir existants qui devaient être pris en compte. Par exemple, les jeunes ont été informés que l'équipe de projet était rémunérée pour le projet et que les décisions cruciales seraient prises par l'équipe de projet en tenant pleinement compte de leur contribution, mais en raison de l'obligation de rendre des comptes à leurs donateurs. En outre, le groupe s'est mis d'accord sur la manière de gérer les conflits éventuels, sur les étapes de toutes les activités, de la première session à la finalisation de la boîte à outils, et sur la manière dont la contribution de chacun serait valorisée. Tous les accords ont été consignés sur un tableau de papier utilisé pendant toutes les sessions, et chacun pouvait y revenir à tout moment. Au début de chaque session, le groupe a pris le temps de le parcourir et de rappeler ce qui avait été convenu et, si nécessaire, d'y ajouter ou d'y modifier quelque chose. Cet accord de

groupe a vraiment été l'étape la plus importante qui a permis de surmonter certaines limites et difficultés rencontrées en cours de route.

En ce qui concerne les ressources nécessaires à l'engagement total de chacun et les aspects pratiques influençant leur capacité à contribuer, cet objectif a été atteint dans toute la mesure du possible, malgré des limites qui ont été surmontées grâce à une transparence totale et à l'accord de groupe susmentionné. Le PIN a veillé à être transparent quant à la rémunération de l'équipe de projet pour son travail et s'est assuré que les participants qui n'étaient pas rémunérés ne travailleraient pas en dehors des sessions prévues et qu'ils seraient rémunérés d'une autre manière convenue collectivement, par exemple en étant tous mentionnés dans la boîte à outils par leur nom, avec une description claire de la manière dont ils ont contribué à la boîte à outils et au projet. En ce qui concerne les ressources logistiques, les sessions ont été organisées en tenant compte de leur disponibilité afin que chacun puisse avoir une chance égale de participer, par exemple en veillant à ce que personne ne doive partir plus tôt ou manquer des cours, ou encore voyager loin. Les décisions relatives à l'heure et à la durée de chaque session ont été prises par le groupe lui-même.

Tous les participants ont également été informés de l'évaluation de ce projet, oralement et par écrit. Chaque participant a pris part au processus d'évaluation en revenant sur les attentes exprimées au début du processus et en évaluant si elles avaient été satisfaites. Le résultat a été positif.

Sur la base de cette activité et d'autres (un projet de recherche et une planification stratégique) où PIN a appliqué l'approche de co-création promue par Santé Mentale Europe, PIN s'est engagé à soutenir une approche structurée de co-création. Une étape clé pour y parvenir a été d'impliquer l'ensemble de l'équipe qui est maintenant bien familiarisée avec l'approche de co-création et qui a convenu que la co-création est quelque chose que PIN, en tant qu'organisation, souhaite inclure dans son modèle de travail. PIN a veillé à informer l'équipe sur le fonctionnement de la co-création et, lors de leurs réunions hebdomadaires, ils discutent également des aspects de leurs projets liés à la co-création (processus, défis, prochaines étapes), ce qui favorise l'apprentissage de la mise en œuvre de la co-création.

## **Le modèle du Clubhouse**

### ***Par Progetto Itaca (membre de Clubhouse Europe)***

Le modèle du Clubhouse est un exemple assez particulier de co-création dans la mesure où il concerne l'ensemble de la structure, de la gouvernance et des opérations du modèle lui-même. Les Clubhouses sont des lieux locaux, basés sur la communauté, qui offrent aux personnes vivant avec des problèmes de santé mentale des opportunités d'amitié, d'emploi, de logement, de bien-être et d'accès aux services de santé dans un environnement unique, bienveillant et sûr, favorisant ainsi leur inclusion sociale et économique.

Ce modèle reflète les principes de co-création définis par Santé Mentale Europe. Par exemple, l'un de ses éléments fondamentaux est le principe d'inclusion. Selon la norme 4 de Clubhouse International, *"tous les membres ont un accès égal à toutes les opportunités de Clubhouse, sans différenciation basée sur le diagnostic ou le niveau de fonctionnement"*. Ce modèle s'appuie sur la force et la capacité de ses membres ; chacun contribue au fonctionnement quotidien du Clubhouse dans les limites de ce qu'il veut et peut faire. La méthode du Clubhouse peut être considérée comme un exemple de structure s'efforçant d'utiliser la co-création de manière très pratique pour son fonctionnement quotidien.

Le principe d'accessibilité est couvert par la norme 26 qui garantit que tous les Clubhouses sont situés dans une zone où l'accès aux transports locaux peut être assuré.

Un autre facteur clé de succès de cette approche est l'égalité entre le personnel et les membres du Clubhouse et le partage du pouvoir. Tous les choix importants concernant la gestion quotidienne, la gouvernance, l'élaboration de politiques, l'orientation future et le développement du Clubhouse sont faits par consensus entre le personnel et les membres. Cela inclut les entretiens pour les nouveaux employés, l'évaluation du personnel, l'admission de nouveaux membres, le choix de nouveaux projets et activités à entreprendre. Toutes les réunions du Clubhouse sont ouvertes aux membres et au personnel. Il n'y a pas de réunions formelles "réservées aux membres" ou "réservées au personnel". Cette approche prend du temps, mais elle garantit que les membres sont entendus et que le Club réussit à fournir l'environnement réparateur nécessaire pour soutenir leur parcours de rétablissement.

Les relations au sein du Clubhouse doivent toujours être respectueuses et axées sur la prise de responsabilité des membres, afin qu'ils gagnent en confiance et en estime de soi. Lorsque le Clubhouse propose un programme d'éducation interne, il utilise

de manière significative les compétences des membres en matière d'enseignement et de tutorat. Pour garantir un rôle actif efficace des membres, le personnel est suffisamment nombreux pour impliquer les membres, mais pas assez pour qu'il soit impossible de s'acquitter de ses responsabilités sans l'implication des membres. Le soutien mutuel est nécessaire au bon fonctionnement de la structure ; il permet aux membres de se sentir utiles et attendus au club chaque jour. L'exemple le plus courant est celui de l'unité de cuisine : un membre du personnel sera chargé de superviser la cuisine ; s'il n'y a pas de membres disponibles pour travailler dans la cuisine ou faire les courses, le personnel ne se substituera pas aux membres ; ce jour-là, tout le monde mangera du riz nature !

L'approche de co-création n'est pas seulement interne au Clubhouse. Elle implique également la communauté, les autorités sanitaires locales ainsi que les autorités nationales, qui devraient également apporter leur point de vue et faire partie du groupe de projet.

## Outil d'évaluation des pratiques de co-création

Sur la base de l'ensemble d'indicateurs plus complet disponible dans la section 6.2 Évaluation de notre boîte à outils, nous avons développé un outil en ligne ([lien ici](#)) pour évaluer les exemples prometteurs et les bonnes pratiques du travail de co-création dans le domaine de la santé mentale. Cet outil peut être utilisé pour auto-évaluer tout type de projet et d'activité, de l'élaboration d'une brochure à l'organisation d'une consultation politique, etc. Il se compose de 11 indicateurs considérés comme essentiels au cours des différentes phases de la co-création : préparation, mise en œuvre et évaluation.

Indicateur	Description
<b>1. Toutes les parties prenantes concernées sont impliquées dans le processus de co-création.</b>	La co-création doit être représentative de tous les groupes ayant un intérêt dans le projet. Cet indicateur vous dira dans quelle mesure vous avez réussi à être inclusif et à impliquer les parties prenantes concernées.
<b>2. Les participants représentent divers profils au sein de leur</b>	Quoi que vous fassiez dans le cadre de la co-création, vous devez garder à l'esprit que les bénéficiaires que vous visez sont des personnes aux besoins et aux antécédents divers. Garantir la

<b>groupe de parties prenantes</b>	diversité permettra d'obtenir de meilleurs résultats.
<b>3. Toutes les ressources nécessaires à l'engagement total de chacun sont garanties et allouées de manière transparente.</b>	Lorsque vous engagez les parties prenantes dans votre travail de co-création, vous aurez vérifié ce dont elles ont besoin pour pouvoir participer pleinement. Vous aurez également prévu les ressources nécessaires (temps, ressources humaines, finances, lieux, transports).
<b>4. Les participants sont conscients de l'expertise apportée par chacun</b>	S'assurer que le groupe comprend ce que chaque participant apporte en termes d'expérience, d'expertise, de compétences et d'idées favorise l'appropriation et la coopération dans le respect et sur la base d'un partage égal du pouvoir.
<b>5. Les participants comprennent ce qu'est la co-création et comment elle fonctionne</b>	Cela permettra de s'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde. La co-création est facile à comprendre en principe, mais dans la pratique, des doutes et des questions surgiront.
<b>6. L'objectif et le résultat escompté du travail à effectuer dans le cadre de la co-création ont été discutés et convenus conjointement.</b>	Souvent, vous ne partirez pas d'une page blanche. Lorsque certains aspects du travail sont déjà définis (par exemple, le sujet, la date limite), convenez de la manière dont la co-création peut être appliquée dans le cadre existant.
<b>7. Un accord de groupe est en place</b>	Il est important de se mettre d'accord sur la manière de travailler ensemble, de créer un environnement sûr, de gérer la communication et de prendre des décisions.
<b>8. Un plan d'action décrivant les étapes de votre activité cocréée est en place.</b>	La clarté favorisera un processus plus harmonieux et contribuera à maintenir l'adhésion de tous.
<b>9. Les aspects pratiques tiennent compte de la situation de chacun, qui influe sur sa capacité à contribuer.</b>	Le calendrier des réunions, le langage utilisé, la manière dont les informations sont fournies, etc. - il existe de nombreux aspects pratiques qu'il ne faut pas négliger car ils peuvent entraver votre travail de co-création.

<b>10. Tous les acteurs impliqués dans la co-création sont en mesure d'apporter leur point de vue à l'évaluation.</b>	Lorsque vous co-créez, soyez cohérent et faites-le jusqu'au bout.
<b>11. L'évaluation porte sur la manière dont l'approche de co-création peut être maintenue et appliquée dans les activités futures.</b>	L'engagement en faveur de la co-création implique de l'intégrer en tant qu'approche de travail au sein des organisations et de la promouvoir.

Chaque indicateur est évalué au moyen de cinq possibilités de notation et cette évaluation numérique conduit à un certain positionnement défini par les niveaux suivants : Novice, Débutant, Compétent, Professionnel et Expert.

Ces niveaux représentent des niveaux distincts de réalisation dans l'application de l'approche de co-création de Santé Mentale Europe et servent de cadre précieux pour les individus/équipes/organisations afin de comprendre et d'évaluer comment ils ont travaillé en co-création dans leur activité ou projet et quels aspects doivent être améliorés afin de passer à l'étape suivante.





**Santé mentale Europe** est le plus grand réseau indépendant d'organisations représentant les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, les personnes qui les soutiennent, les professionnels des soins, les prestataires de services et les experts en droits de l'homme dans le domaine de la santé mentale à travers l'Europe. Sa vision est d'œuvrer pour une Europe où la santé mentale et le bien-être de chacun s'épanouissent tout au long de la vie. En collaboration avec ses membres et ses partenaires, Santé Mentale Europe s'efforce de promouvoir une approche psychosociale de la santé mentale et du bien-être pour tous, fondée sur les droits de l'homme et sur la communauté et axée sur le rétablissement.

L'utilisation de ce matériel doit être accompagnée d'une mention de la source. Aucun de ces documents ne peut être modifié ou adapté sans l'autorisation écrite expresse de Santé Mentale Europe.

Santé mentale Europe (décembre 2023)

Les points de vue et les opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du programme CERV de la Commission européenne. Ils ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du programme CERV de la Commission européenne et ne sauraient engager la responsabilité de l'Union européenne ou de l'autorité chargée de l'octroi



Co-funded by  
the European Union